

Budget des dépenses

que canadienne, l'augmentation prévue des dépenses fédérales au cours de la prochaine année financière sera inférieur, en chiffres absolus, à celui des quatre exercices précédents.

Il va sans dire qu'un grand nombre de propositions très méritoires pour développer et améliorer les programmes fédéraux ont dû être sacrifiées ou, tout au moins, reportées. Au vrai, le budget principal des dépenses pour 1977-1978 ne contient de provisions financières que pour un seul nouveau programme de quelque importance, soit la stratégie d'emploi qui sera mise en œuvre pendant les mois à venir par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Ainsi le Conseil du Trésor a démontré, me semble-t-il, qu'une politique de restriction des dépenses ne doit pas forcément être «réactionnaire», ni altérer les priorités gouvernementales, ni limiter indûment les ressources requises par les ministères et organismes fédéraux pour fournir à la population les services essentiels qu'elle attend du gouvernement.

J'ai réclamé pour ce faire la collaboration de la Fonction publique; je comptais l'obtenir et je l'ai obtenue; je la réclamerai encore cette année et je compte bien l'obtenir encore.

On ne pouvait guère s'attendre que les ministres et les gestionnaires de l'administration fédérale, préoccupés comme ils le sont par la qualité des services qu'ils dispensent, se réjouissent des coupures et restrictions que nous avons dû pratiquer. Il convient néanmoins de souligner que s'ils n'ont pu toujours s'incliner de bonne grâce devant tel ou tel «verdict» du Conseil, la plupart ont accepté stoïquement—et sans trop protester—la contrainte budgétaire.

Afin de dissiper tout malentendu concernant notre politique des dépenses, je réitère que l'enveloppe globale de \$45,120 millions de dollars comprend bel et bien la totalité des dépenses projetées pour 1977-1978, c'est-à-dire toutes les dépenses budgétaires et non budgétaires de tous les ministères et organismes fédéraux pour la période de douze mois débutant le 1^{er} avril 1977.

Une voix: Et les budgets supplémentaires?

M. Andras: Y compris les budgets supplémentaires escomptés.

Ce chiffre comprend non seulement le budget principal de 44,142 millions de dollars déposé aujourd'hui, mais aussi une réserve de 1,850 millions pour les budgets supplémentaires qui pourraient s'avérer nécessaires au cours de l'année financière. La somme de ces deux agrégats a été ajustée pour tenir compte du volume habituel de crédits devant échoir, que nous estimons—au bas mot—à 872 millions.

Le budget principal proprement dit comprend 41,145 millions pour les dépenses budgétaires, dont la plus grande partie servira à financer des programmes fédéraux de nature essentiellement redistributive.

Bien des Canadiens ont vaguement l'impression que les impôts qu'ils versent au gouvernement fédéral servent surtout à maintenir d'énormes bureaucraties et d'obscurs organismes. Pourtant, les dépenses de fonctionnement et d'immobilisation de tous les ministères et organismes fédéraux absorberont en 1977-1978 moins du tiers des dépenses budgétaires, soit 12,9 milliards, chiffre qui comprend les 3,8 milliards requis pour la Défense nationale.

Je n'ai guère besoin de rappeler aux députés que les fonctionnaires, tout comme les autres Canadiens, dépensent en biens de consommation la plus grande partie de leur revenu et

que le gouvernement fédéral—comme peut en témoigner mon collègue le ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer)—est le client le plus important de l'industrie canadienne. En conséquence, ce que le gouvernement dépensera en biens et services en 1977-1978 stimulera, comme par les années passées, la production et l'emploi dans le secteur privé de l'économie.

Mais il m'apparaît très important de faire ressortir, monsieur l'Orateur, que près de 69 p. 100 de tous les déboursés budgétaires prévus pour l'année financière 1977-1978 ne seront pas vraiment «dépensés» par le gouvernement fédéral. Car ces autres déboursés ne serviront ni à payer les salaires des fonctionnaires, ni à financer la construction de nouveaux édifices publics, ni à acheter des meubles, des crayons ou des machines à écrire pour les ministères, des chars d'assaut ou des avions pour les Forces armées, des uniformes pour la GRC, ou quoi que ce soit d'autre.

En effet, plus de 26 milliards de dollars de ce qu'il est convenu d'appeler les «dépenses» du gouvernement seront actuellement versés aux Canadiens sous forme de prestations de sécurité sociale, de subventions et de subsides, ou virés à leurs administrations provinciales ou municipales, ou affectés au paiement des intérêts dus aux détenteurs d'obligations du Canada, dont la grande majorité sont canadiens. Le gouvernement fédéral réinjectera donc directement dans les circuits économiques plus des deux tiers des revenus fiscaux et des emprunts nécessaires pour financer ses dépenses budgétaires au cours de l'année financière 1977-1978.

On peut en dire autant des trois milliards de dollars requis pour les déboursés non budgétaires. Ce montant est affecté aux placements dans les sociétés de la Couronne et aux prêts ou avances qui seront consentis à divers ministères et organismes tels la Société centrale d'hypothèques et de logement, la Société pour l'expansion des exportations, la Banque fédérale de développement et la Société du crédit agricole. En conséquence, le gros des déboursés non budgétaires du gouvernement financera indirectement des dépenses privées telles la construction domiciliaire, les investissements industriels, les immobilisations agricoles, ou l'exportation de biens et services.

Je me dois de souligner que le budget principal de 1977-1978 comprend pour la première fois tous les déboursés non budgétaires qui seront faits sous l'empire de la législation existante, en plus de ceux qui devront être inclus dans les lois de finances.

Avant de conclure, monsieur l'Orateur, je voudrais attirer l'attention des députés sur une autre dimension du budget principal des dépenses, soit les ressources en main-d'œuvre requises par la Fonction publique au cours de l'année financière à venir. Vous vous souviendrez que mon prédécesseur avait annoncé, à l'automne de 1975, que le gouvernement était décidé à restreindre et éventuellement à stabiliser la croissance de la Fonction publique fédérale. L'accroissement des ressources globales en main-d'œuvre octroyées aux ministères et organismes assujettis à l'autorité du Conseil du Trésor avait été ramené à 4.1 p. 100 en 1975-1976, et il a été rabaisé radicalement à 1.3 p. 100 en 1976-1977.

Une révision exhaustive des besoins prévisibles en main-d'œuvre de ces mêmes ministères et organismes a néanmoins permis au gouvernement de réduire encore, en 1977-1978, l'augmentation de l'effectif de la Fonction publique et, à toutes